

## **Compte-rendu - Assemblée générale Association Les Amis de Saint-Jacques 18 août 2021 - 17h30**

**Présents :** Marie-Noëlle TSOLAKOS, Marie-Aude BANAKOS, Eric SIMON, Lambert GOOSSENS, Marie ANDRAL, Raymond ANDRAL, Richard et Corinne FOURMENT, Pierre et Evelyne SOMYO, Jean-François PONCELET, Sylvie SOULACROUP, Sophie LAGABRIELLE CERCLET et Dominique CERCLET.

**Représentées :** Claudette FABRE, Anne GOOSSENS.

Après émargement des participants et enregistrement des pouvoirs, la séance est ouverte à 17h40.

### **1- Rapport d'activité**

La Présidente présente à l'assemblée l'activité de l'association de février 2020 à août 2021 et rappelle que celle-ci a été fortement marquée par la crise sanitaire, limitant de fait les animations possibles.

Les réalisations suivantes ont été évoquées :

- **Achat d'un livre d'or en août 2020** avec en introduction un poème de notre ami calésien Gilles Jallet et des illustrations de l'église et de son chœur par les membres du bureau.
- **Création du site web** avec l'histoire de l'église et de l'association afin que tous les adhérents puissent suivre en temps réels nos actualités. Ce site a été réalisé bénévolement par notre ami calésien Dominique Saillard.
- **Création d'un compte sur la plateforme Hello Asso** pour faciliter et dématérialiser les démarches des adhérents et leur permettre de cotiser en ligne et obtenir de suite leur reçu fiscal.
- **Mise en place d'une vente de cartes postales de l'église de Calès à destination des visiteurs et au bénéfice de l'association :**
  - o Sélection de 6 photos de l'église tirées des albums personnels des membres du bureau et de M. Michel Siegrist et édition à l'imprimerie Gramatoise sous format cartes postales. Les visiteurs et adhérents peuvent acheter ces cartes postales depuis avril 2021.
  - o Fabrication et installation d'un présentoir dans l'église dédié à cette vente par notre ami et secrétaire de l'association Lambert Goossens.
- **Animations diverses dans l'année 2020-2021 :**
  - o Participation en août 2020 à la **brocante calésienne** avec un stand dédié à l'association (août 2020) suite à un don d'objets et matériels de Jean-Louis Auricombe. Cette participation a permis à l'association d'avoir une recette de 253 euros.
  - o **Installation de la crèche de Noël** en décembre 2020 lors d'un après-midi festif avec les enfants du village, animé par Eric Blaise Simon et suivi d'un goûter.
  - o **Inauguration du chemin de croix** en avril 2021
- **Chemin de croix :** En raison de l'état très dégradé du chemin de croix actuel, le bureau a reporté sa restauration et a soutenu le projet d'un nouveau chemin de croix. Sophie



Rouquette a réalisé fin 2020 pour l'église un nouveau chemin de croix, de style naïf, peint sur des tuiles du pays issues d'une vieille grange calésienne.

- **Concert de Jazz** : Organisation au sein de l'église de Calès le 18 juillet 2021 en collaboration avec la municipalité de Calès et l'association du jazz de Souillac d'un concert de contrebasse de Joëlle Léandre, contrebassiste de renommée internationale. Une partie des recettes (estimées à environ 250 euros) sera prochainement reversée à notre association. M. Poncelet précise qu'il souhaite pérenniser ce rendez-vous afin que le concert de Calès ouvre chaque année le festival de jazz.
- **Elaboration et Installation dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2021 d'une plaque d'information** sur l'histoire de l'église par le service Histoire et Patrimoine de Cauvaldor.

Avant de donner la parole au trésorier sur l'exercice 2020, la présidente précise **qu'une augmentation des cotisations en 2021** a été opérée afin de renforcer les recettes de l'association et en vue des prochains travaux à réaliser.

La cotisation individuelle est passée de 5 à 10 euros soit pour un couple 20 euros.

## **2- Rapport financier**

Eric Simon, trésorier de l'association présente le compte de résultat et le bilan pour l'année 2020.

Le compte de résultat s'élève à **2 101,94 euros** dont **3 dons en sus des cotisations et dons des adhérents** :

- **Subvention de la Mairie** : l'association a demandé une subvention annuelle à la mairie qu'elle a obtenu à hauteur de 100 euros. Pour 2021, l'association a renouvelé sa demande et a sollicité une augmentation de celle-ci au vu de ses projets à hauteur de 200 euros. Cette subvention est en attente de versement.
- **Recettes suite à participation à la Brocante** : 253 euros
- **Clôture de l'association du billard** : don du président de l'association du billard Patrick Pouilly de 463,04 euros au bénéfice de notre association.

Le bilan au **31 décembre 2020 s'élève à 11 132, 17 euros**.

La présidente apporte des précisions sur **l'exercice 2021** en cours en indiquant qu'à ce jour l'association a encaissé **1 630 euros et compte 40 adhérents**. Toutefois, des cotisations d'adhérents sont encore attendues.

## **3- Informations sur le dossier travaux**

La présidente précise que deux démarches simultanées ont été entreprises, l'une par l'association et l'autre par la mairie.

L'association a sollicité plusieurs artisans spécialisés dans la restauration du patrimoine pour étudier et chiffrer les travaux nécessaires sur la base de l'étude de Mme Duchêne, architecte du patrimoine. Les travaux sont estimés à environ **57 520 euros dont 22 812 euros de maçonnerie** (entreprise GAUCHER) et 34 707,22 euros de peinture (entreprise CHAMBON).

Des possibilités de financements et d'aides de l'état sont possibles sous réserve d'acceptation du dossier et à hauteur maximale de :

- 25 % soit 14 360 euros pour le département
- 20 % soit 11 504 euros pour la région

- 5 000 euros de Cauvaldor

L'association pourrait quant à elle s'engager à hauteur de 10 000 euros pour ce projet, soit un total de **35 863 euros de financement**. Le reste à charge s'élèverait à **21 657 euros**.

La mairie pourrait quant à elle financer entre 6 000 et 7 000 euros au maximum, compte-tenu des projets communaux en cours.

L'association souhaiterait pouvoir lancer le projet de travaux. Aussi, elle demande à la mairie d'inscrire et de faire voter au budget 2022 ou 2023 sa participation et de lancer les dossiers de demande de subventions auprès des collectivités locales. Cette action permettrait à l'association d'entamer de son côté des recherches de financement complémentaires (mécénat, dossier à la fondation du patrimoine etc.) pour pouvoir prendre en charge les 15 000 à 16 000 euros restants à financer.

La parole est donnée à M. Poncelet sur les démarches entreprises par la Mairie en parallèle.

M. Poncelet a sollicité des devis auprès d'artisans locaux mais non spécialistes de la restauration du patrimoine. Les devis transmis chiffrent les travaux à hauteur de **21 100 euros** soit **10 600 euros de maçonnerie** et **10 500 euros de peinture**.

Toutefois, les derniers devis transmis ne tiennent pas compte de l'ensemble des travaux préconisés et ne sont donc pas à ce jour comparables en l'état.

Un échange s'engage dans l'assemblée sur les profils d'artisans à privilégier sur ce projet. Il en ressort que l'association préfère privilégier des artisans spécialisés dans la restauration du patrimoine. Cette option permettrait également d'obtenir plus facilement les subventions souhaitées et de valoriser ces travaux auprès des futurs mécènes.

M. Poncelet précise par ailleurs qu'il a été sollicité par le département (M. Guillaume Bernard) pour préserver au maximum les autels sud et nord (particulièrement ce dernier au vu de sa valeur patrimoniale) lors des travaux ainsi que le chemin de croix du XIXe siècle. Il est demandé à l'association et à la mairie de décrocher les stations du chemin de croix et de les protéger et stocker avec précaution sur la mezzanine.

De plus, une personne recommandée par le département et spécialiste des chemins de croix viendra prochainement expertiser les tableaux et estimer le coût de leur restauration.

L'association et la municipalité sont conscients des coûts très élevés de la restauration du chemin de croix et d'un commun accord donnent la priorité aux travaux de rénovation du bâtiment.

Un nouveau point sera fait au mois d'octobre 2021 pour l'avancement du dossier travaux et le montage du dossier financier.

#### **4- Perspectives pour 2021-2022**

**Les animations envisagées pour l'année à venir :** après-midi festive pour la crèche de Noël, organisation de la fête de Saint-Jacques, participation à la brocante de Calès, co-organisation du



*Les amis de Saint-Jacques de Calès*

concert de jazz, reprise des belotes dès la fin des travaux du foyer pour avoir des recettes supplémentaires.

L'association est également ouverte à tout projet d'animation ou activité au bénéfice de celle-ci et s'engage à soutenir ces initiatives.

L'année à venir sera également marquée par la **recherche de nouveaux donateurs et mécènes**.

#### **5- Questions diverses**

Sophie Lagabrielle Cerlet nous informe de ses travaux et recherches en cours sur le mobilier et l'édifice de l'église de Calès en vue d'une prochaine publication dans une revue spécialisée et d'illustrations et projections chronologiques et historiques de l'église, en collaboration avec sa fille. L'association soutient activement ce projet et sera aux côtés de Sophie pour le promouvoir.

Par ailleurs, Sophie propose de se renseigner auprès des écoles d'architectures de Paris pour voir si des étudiants dans le cadre de leurs études et Master pourraient être intéressés pour la restauration de certains objets de notre église. L'association s'est dite intéressée par cette proposition et assurera les biens et le transport si le projet venait à se concrétiser.

#### **6- Election du bureau**

Aucune nouvelle candidature aux différents postes de l'association n'a été proposée.

Aussi, le bureau a été reconduit à l'identique soit :

Présidente : Marie-Noelle Tsolakos

Président d'honneur : Père David Reveillac

Trésorier : Eric Simon

Secrétaire : Lambert Goossens

Membres : Marie-Aude Banakos, Raymond Andral et Annie Loubières.

La présidente remercie l'ensemble des participants pour leur présence et les invite au verre de l'amitié.

La séance est levée à 19h20.